



**HAL**  
open science

# Mistral ou l'illusion de Robert Lafont (1954): Genèse et réception

Marie-Jeanne Verny

► **To cite this version:**

Marie-Jeanne Verny. Mistral ou l'illusion de Robert Lafont (1954): Genèse et réception. Xe congrès de l'AIEO, Béziers, 12-19 juin 2011, 2014, Béziers, France. pp.61-74. hal-03185318

**HAL Id: hal-03185318**

**<https://hal.science/hal-03185318>**

Submitted on 18 May 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

## *Mistral ou l'illusion* (1954) de Robert Lafont. Genèse et réception

[Marie-Jeanne Verny dans *Los que fan viure e tresluisir l'occitan*, Actes du Xe congrès de l'AIEO, Béziers, 12-19 juin 2011, Carmen Alén-Garabato, C. Torreilles, MJ Verny, éd. Limoges, Lambert-Lucas, p. 61-74]

En 1954, Robert Lafont un des animateurs principaux de l'occitanisme, lecteur passionné de Mistral, publie à Paris, chez Plon, *Mistral ou l'illusion*<sup>1</sup>. Si tout au long de sa vie militante et de son métier d'enseignant-chercheur, Lafont s'est intéressé à l'œuvre de Mistral, en historien de la littérature et en stylisticien mais aussi à Mistral « chef de peuple », il s'agit aussi, pour l'occitanisme en construction, de se poser par rapport au Félibrige, à Mistral notamment, et à la connaissance critique de l'œuvre de celui-ci. La date de parution n'est pas anodine, pas plus que le choix de la mention sur le bandeau entourant l'ouvrage :

« Est-ce l'heure de la lucidité ? ». Les archives montrent que les occitanistes préparaient l'anniversaire de la fondation du Félibrige depuis des mois.

La parution de ce sommet de la réflexion de Lafont sur Mistral devait être la pièce maîtresse dans ce qu'il faut bien appeler une lutte d'influence.

Il s'agit là du premier ouvrage important de critique littéraire de Lafont et même, dans sa longue bibliographie, le premier qui ne soit pas de création. Ce livre a eu les honneurs de l'édition parisienne et témoigne de cette double volonté qui a animé Lafont pendant toute sa vie : publier « au pays » et pour cela créer ou contribuer à créer les lieux d'édition (IEO, CEO<sup>2</sup>, multiples revues...) et en même temps s'adresser aux éditeurs nationaux pour sortir l'occitanisme de son enfermement provincial. Certes, il n'est pas le seul puisque précisément il suit en cela Mistral lui-même et, dans le camp occitaniste, Charles Camproux. Cependant, pour un jeune homme de trente ans, entrer chez Plon, maison d'édition centenaire, peut sembler un immense défi.

À partir de nos recherches dans le fonds Lafont déposé au CIRDOC (correspondance et presse), nous souhaitons donner quelques éléments sur la genèse de l'opération et sur ses prolongements en une polémique d'une rare virulence. Permettons-nous une anecdote : dans un site Internet récent intitulé « les amis du vieil Arles », figure une série de portraits, tracés par l'auteur, de ses anciens professeurs d'Arles. Lafont, qui était de ceux-là, est ainsi présenté : ... *professeur de lettres classiques [...] créateur de la chaire provençale [...]. Poète, romancier, grammairien, critique littéraire, [...] porte-drapeau de l'Occitanie. On le vit défendre fougueusement le plateau du Larzac. Adversaire du Félibrige qu'il considérait comme passéiste, fermé et rétrograde, il plaïda pour la langue occitane de Bordeaux à Grenoble. Son « Mistral ou l'illusion » fit couler beaucoup d'encre.*<sup>3</sup> Quelques soixante ans après, cette mention témoigne de l'impact de l'événement.

### **La genèse : une affaire rondement menée... et un projet prémédité**

*Mistral ou l'illusion* contient une étude de l'œuvre de Mistral, notamment une lecture enthousiaste de *Mirèio*, et un regard critique sur l'évolution de la pensée « politique » de Mistral et sa conduite du projet renaissantiste. C'est à cela que renvoie la deuxième partie du titre *ou l'illusion*.

En 1953 Lafont avait publié des « Réflexions sur Mistral : l'univers de *Mireille* » dans les *Annales de l'Institut d'études occitanes*<sup>4</sup>. Cet article, présenté comme « extrait d'un ouvrage en préparation », était notamment salué par l'écrivain et journaliste Max Allier dans le quotidien communiste *La Marseillaise : Le Nîmois Robert Lafont nous offre un essai sur Mistral qui fera date dans la critique mistralienne* (8-3-53). Et en 1954, la revue marseillaise *Les Cahiers du Sud* (n° 353) publia un chapitre de l'ouvrage intitulé « Le Drac ».

---

<sup>1</sup> Ouvrage réédité en 1980 par Vent Terral. Lafont en a retiré les premiers chapitres de l'édition princeps, au motif que « Son de capítols que s'ameritarián d'èsser mai escrichs d'après tot çò que leis istorians nos an ensenhat dempuèi vint ans sus la Provença de la primièra mitat dau sègle XIX (cf. en particular M. Agulhon...) ».

<sup>2</sup> Institut d'Estudis Occitans, Centre d'Estudis Occitans. Ce dernier fut créé au sein de la faculté des Lettres de Montpellier.

<sup>3</sup> <http://www.amisduvieilarles.com/assets/files/bibliotheque/138.pdf> <sup>4</sup> 0180-4200 ; n° 13, p. 47-55

Dès 1953 cependant, Lafont écrit à plusieurs amis qu'il travaille à un volume sur Mistral. Un courrier précise que son ami Bernard Lesfargues, lecteur chez Plon, se fera son messager. Apparemment la proposition à Plon date de 1953 et a reçu une première réponse négative. Lesfargues lui écrit, en mars 1953 : *ce qui veut dire que c'est encore une chance pour toi qu'on t'ait donné une réponse. Mais je suis furieux qu'elle soit mauvaise*. Une lettre de Lafont du 14-6-53, probablement destinée à Camproux, indique :

Mon Mistral es a pauc pres acabat ara e Lesfargas vai me lo presentar en cò de Plon ont es lector. Pèr capitar fau s'enrodar de toti li garantidas e L. me demanda un jutjament en una o doas paginas sus lo libre, ne donant lo biais, e coma una idèa. Quicòm que semble objectiu e que siá favorable. Ai pensat quand e quand que vos siátz lo en quau lo dega demandar, aqueu tèxt. Pòde i comptar ?...

Le 18-1-54, une lettre de Plon annonce : *nous avons été très intéressés par votre étude sur Mistral, étude que nous avait remise Bernard Lesfargues...* La lettre annonce un envoi de contrat, la demande de corrections et propose une rencontre à Paris. Le 26 janvier, Charles Orengo, très influent dans les milieux de l'édition parisienne, accuse réception du contrat signé, renvoie le manuscrit et les demandes de correction et annonce la parution pour l'automne. En mars, Lafont a envoyé ses corrections et un contrat est conclu (tirage à 1500 exemplaires, payé 112 500 F). Une lettre du 25-08 annonce l'arrivée de l'ouvrage pour *les premiers jours de la semaine prochaine. 140 exemplaires sont réservés à la presse et 40 pour les envois personnels de l'auteur...*

Plon suit d'ailleurs de près l'édition puisqu'il est question de présenter l'ouvrage au prix SainteBeuve qui récompense des auteurs d'œuvres de fiction et d'essais, comme en témoigne une lettre de Lesfargues datée du 6-12-54 : *J'ai été heureux de ce que tu me dis à propos de Plon. Ça serait vraiment bien si tu avais le Ste-Beuve. Et pourquoi pas ?* Curieusement, nous n'avons pas trouvé trace de prix en 1955.

### **La réception provençaliste : « La Provence visée au cœur »**

Aussitôt l'ouvrage paru, la polémique se développe. Du côté provençal, ceux qui se réclament de l'orthodoxie mistralienne veulent voir dans l'ouvrage une entreprise idéologique de mise à mort du projet du « Maître » un acte iconoclaste. On ne s'intéresse que secondairement au travail d'étude critique. La pièce principale de cette polémique, sous la plume de Charles Mauron, est intitulée *La Provence visée au cœur*. Ce texte<sup>3</sup> a eu trois publications successives :

- *Le Provençal* (27 et 28 octobre 1954),
- *Marsyas* (n° 315, novembre 1954)
- Plaquette éditée par *L'escolo dis Aupiho* (St-Rémy-de-Provence, 4<sup>ème</sup> trim. 1954)

Cette triple publication montre le rôle dévolu au texte : une démolition radicale de l'ouvrage lafontien, au moins en Provence, au-delà du cercle des connaisseurs comme en témoigne la parution dans un quotidien populaire, par ailleurs organe de la SFIO provençale... Au double contenu de l'ouvrage de Lafont, l'article rétorque d'abord par une attaque féroce contre l'idéologie qui y serait sous-jacente. Bien sûr, Lafont fait une lecture idéologique de l'œuvre, et au-delà, du projet mistralien, mais pour Mauron, cette idéologie se réduirait à deux choses :

- Le travail de Lafont serait, avant tout, une pièce de la machine de guerre "occitane" contre la Provence et sa renaissance littéraire.
- Plus largement, Lafont est accusé (comme Maurras, dit Mauron) de confondre *la langue provençale avec une cause politique*. Lafont mettrait la lutte des classes là où elle n'aurait que faire :

---

<sup>3</sup> Disponible grâce à la réédition faite par Claude Mauron de l'œuvre critique de son père, *Études mistraliennes / estùdi mistralenc* et autres recherches psychocritiques, Saint-Rémy-de-Provence, 1989. Curieusement, quand on cherche la référence précise de *Mistral ou l'illusion*, on lit « Paris, 1954 ». Le nom de l'éditeur n'apparaît pas...

M. Lafont fait de la fausse histoire économique en appliquant imprudemment à notre région un schéma marxiste sans réalité<sup>4</sup> et, un peu plus loin :

M. Lafont croit que l'œuvre d'art est déterminée par les circonstances historiques, donc politiques, donc, pour lui, économiques. [...] Nous qui croyons, au contraire, à la liberté de l'esprit, nous tenons l'œuvre d'art (et la découverte scientifique) pour un effort personnel de synthèse sans rapport (sinon secondaire) avec les circonstances moyennes du milieu et du moment.

Sans le savoir évidemment, Mauron rejoint là le débat qui se tint à la même époque dans « le camp occitan » entre les partisans de l'autonomie du culturel par rapport à l'économique et la majorité de l'IEO qui défendait une interdépendance d'une sphère et de l'autre. Pour aller vite, et cela ne manque pas de sel, les positions de Mauron ne sont pas loin de celles du communiste Castan - et de Manciet qui réclamèrent conjointement, à la même époque, au sein de l'IEO, une stricte séparation de l'économique et du culturel... Concernant l'analyse littéraire contenue dans l'ouvrage, Mauron manifeste une certaine condescendance quant aux qualités universitaires de Lafont, et exprime une critique au vitriol de la *pauvreté* supposée de cette étude critique. Voilà la conclusion de l'article :

Comme cette vie humble dont parle le poète, la Renaissance provençale « est une œuvre de paix qui veut beaucoup d'amour ». Or, elle n'a cessé d'être mise en péril par des sentiments personnels ou partisans. Après la crise et le bluff maurassiens, la crise et le bluff occitans. Il faut en finir. Car tout cela se fait aux dépens des valeurs, des œuvres et de l'action patiemment constructive. M. Robert Lafont croit détruire des illusions. Le fait certain reste qu'il détruit, mais ne construit rien à la place. Personne, après avoir lu son livre, n'aura envie de mieux servir la langue qu'il aime, après tout, comme nous. Tout compte fait, la langue perd à la publication d'un tel ouvrage. Or il y a là, pour M. Lafont lui-même et pour le parti occitan, la plus terrible des contradictions. Par jalousie ou par insensibilité, ils tuent précisément ce qu'ils prétendent défendre. Que cette mort soit administrée au nom de la science et de l'albigéisme ne nous consolera pas. **Tout ce que la Provence a de sain réagira**<sup>5</sup>.

L'attaque de Mauron, sa large diffusion et ses relais suscitérent une bataille d'une ampleur inégalée, dans laquelle s'engagèrent les deux camps.

## Côté mistralien

Le grief principal de Mauron (le livre de Lafont arme de la machine de guerre occitaniste) est bien sûr au centre des attaques, avec le reproche de l'atteinte au *droit de chef-d'œuvre*. Nous prendrons ici quelques exemples de ces réactions.

Avant de publier dans *Marsyas*<sup>6</sup> le texte de Mauron, ainsi introduit : *Il faut donc que j'abandonne M. Robert Lafont à Charles Mauron, qui, le premier, l'a jugé*, S.A. Peyre y signe un article intitulé « Mistral sans fin ». Les premières phrases sont sans ambiguïté : *Il faut toujours rendre justice à l'ennemi. M. Robert Lafont est un occitan, c'est-à-dire un ennemi de la langue provençale...* Peyre souligne les *forts beaux chapitres qui font plaisir, après tant de poncifs accumulés*. Parmi ces qualités reconnues à Lafont, il y a l'affirmation que *la langue provençale peut traiter tous les sujets*. Peyre affirme : *Parmi les ouvrages consacrés à Mistral, celui-ci se détache par son originalité, par une recherche subtile, par une interprétation souvent nouvelle de l'œuvre*. Peyre salue la sincérité de l'admiration de Lafont pour Mistral, mais, dit-il, *il est toujours brusquement tiré en arrière par sa hargne occitane et par son idéologie politique*. *Si Lafont voit bien l'état plus harmonieux du parler avec lequel Mistral a refait une langue, il nie, comme tout bon occitan, le Droit de Chef-d'œuvre [...] cette hargne, cette idéologie, le conduisent [...] aux contradictions, aux sophismes, aux omissions systématiques*. Selon Peyre, Lafont a trop relativisé le rôle de Mistral, le replaçant après des *précurseurs plus ou moins patoisants, dont Jasmin, le perruquier volubile, à qui manquait la culture, la vraie conscience de la*

---

<sup>4</sup> *Mistral ou l'illusion* a été réédité en 1980 par Vent Terral, Lafont a levat los primiers capitols de l'edicion princeps, al motiu que « Son de capitols que s'ameritarián d'èsser mai escrichs d'après tot çò que leis istorians nos an ensenhat dempuèi vint ans sus la Provença de la primièra mitat dau sègle XIX (cf. en particular M. Agulhon...) ».

<sup>5</sup> Souligné dans le texte.

<sup>6</sup> N° 315, nov 1954, p. 2010.

langue, et, tout de même, le génie ! Avant de conclure par les deux courants qu'il semble voir dans le livre de Lafont, un courant d'admiration vive" et « un courant trouble de partisanerie, Peyre s'en prend à cette Occitanie qui, avec ses dérivés, remplace le nom éblouissant de Provence et ses adjectifs radieux.

L'affrontement entre « provençalisme » et « occitanisme » est aussi perceptible dans la revue *L'accent*<sup>7</sup>, qui publia dans son édition de Noël 54 un article de Pierre Julian<sup>10</sup> intitulé « L'invasion occitane en Provence ». Dans la livraison du 11-01-55, le journal annonce avoir reçu une réponse de Pierre Rouquette et de Max Rouquette qui seront communiquées à Julian. Celui-ci signe avec Mistral neveu un article en première de couverture intitulé « Pour préserver l'œuvre de Mistral de toute altération » qui reproduit une lettre envoyée au Ministre sur la question de la graphie. Sous prétexte de Loi Deixonne (quatre ans après) et de risque de défiguration de l'œuvre du maître, demande solennelle est faite au Ministre d'interdire toute modification de la graphie originale de Mistral.

- **La polémique se poursuit jusque dans l'été suivant** où *Le Méridional-La France*, dans son édition d'Avignon du 24-07-55, publie – sur quatre colonnes – un article de Victor Poucel<sup>11</sup> « Du Capitole à la Roche Tarpéienne – À propos d'un livre tendant à diminuer Frédéric Mistral ». Le préambule est clair : *nous détenons une richesse [...] celle de nos grands hommes [...]. Notre génération en bénéficie, mais comme d'un dépôt qu'elle se doit de transmettre intact à celles qui nous succéderont.* L'auteur reconnaît certaines qualités au livre de Lafont, qu'il recommande à ceux qui ont assez de jugement pour faire la part du feu, et file la métaphore à partir du conte d'Andersen, *La Reine des neiges*. Lafont aurait, comme dans le conte, un œil lucide, clairvoyant, qui lui ferait voir les beautés de Mistral, et l'autre troublé par le sinistre éclat d'un miroir diabolique. Que Lafont se débarrasse de cet éclat et *il pourra alors voir le grand poète de Maillane comme nous le voyons et l'aimer sans réticence, comme nous l'aimons.*

### Les tentatives de ripostes de Lafont

Dès la fin octobre, Lafont demande un droit de réponse au *Provençal*. Il s'adresse (27-10-54) à son directeur, Léon Bancal :

Ayant appris par mon collègue et ami Georges Griffé que vous ne pouviez publier l'article qu'il avait écrit sur mon livre *Mistral ou l'illusion*, ayant fait une promesse à Charles Mauron, j'attendais avec impatience l'avis imprimé de ce provençalisant orthodoxe. Cet article est venu, et je suis peiné de son caractère violent et injuste. [...] Il est donc normal que je réponde dans les colonnes du *Provençal*.

Nous n'avons pas la réponse de Bancal, que Lafont salua ainsi : *Votre lettre m'a touché [...]. Vous allez avoir ma réponse.*

Quant à Lafont, les archives de celui-ci contiennent deux textes en réponse à Mauron, l'un plus long que l'autre. Nous en retiendrons quelques éléments.

Lafont rappelle ses vaines tentatives pour travailler avec le camp mistralien :

J'ai, dès la création de votre mouvement, le GEP, envoyé mon adhésion. Vous l'avez refusée, pour motif de graphie. En mon absence, vous avez essayé de me mettre en demeure d'enseigner le provençal contre ma conscience par un ordre administratif demandé. Vous vous êtes du même coup débarrassé d'un adhérent gênant du *Prouvençau a l'escolo*. Je vous avais écrit une lettre ouverte, publiée dans le *Bulletin pédagogique de l'Institut d'Études Occitanes*, demandant une cordiale et saine conversation entre tous les défenseurs du provençal. Vous m'avez répondu longtemps après, par lettre privée, que, dans l'intérêt du provençal, vous étiez contre cette conversation. Notre Institut a adressé une circulaire aux enseignants et écrivains de Provence. Vous n'avez pas répondu. Malgré tout, un homme qui se dévoue à la cause de l'entente avait réussi à mettre sur pied une rencontre cordiale autour des « soupes vineuses de l'amitié ». Tous les occitans consultés ont été d'accord ; l'affaire a avorté par un raidissement soudain des « mistralistes ». Le même *Provençal* qui contenait votre premier article

---

<sup>7</sup> Dirigée par Achille Rey (1880-1965,) publiciste avignonnais, directeur de *l'Humanité du Sud-Est* (1911), des *Tablettes d'Avignon* (1926-1939) et de *l'Accent* (1946-1965). Auteur polygraphe (poésie, théâtre, biographies) en français. Auteur de *Frédéric Mistral, poète républicain* (1929) repris et complété, au terme d'une polémique avec Maurras et Léon Daudet, dans *Un aspect nouveau de Frédéric Mistral* (1939). Dans un courrier à Lafont de fin octobre 1954, il lui demande de lui envoyer *Mistral et l'illusion* (sic) en évoquant son propre ouvrage.

contenait aussi, dans son édition du Gard, une analyse du dernier numéro de notre revue *Ôc*. Et on pouvait y lire que nous avons décidé de solliciter, à propos du Centenaire du Félibrige, un certain nombre d'opinions dont la vôtre.

Lafont affirme son amour de la Provence et de Mistral, soutient, contre Mauron, que Mistral est un écrivain en phase avec son siècle et non pas un phénomène isolé. Il dénonce la volonté du Félibrige de faire de la Provence et de sa littérature une chasse gardée, et réplique vertement à l'accusation de jalousie qui lui a été faite :

Mais il est une jalousie beaucoup plus perceptible en cette affaire que celle qui revendique, celle dont vous nous accusez : c'est celle qui refuse, celle qui s'accroupit sur une œuvre comme sur un magot. Si c'est pour nous avertir que Mistral et la Provence étaient des chasses réservées que vous avez pris la plume, cela nous le savons déjà. Mais nulle part personne n'a osé affirmer que telle œuvre était réservée à l'admiration et à la critique de tel ou tel homme. En quel univers intellectuel

<sup>10</sup> Pierre Julian (1896-1957), Félibre provençal, majoral, coauteur de l'*Anthologie du félibrige provençal*, avec Pierre Fontan, Paris, Delagrave, 1921, 1924, 2 vol.

<sup>11</sup> Victor Poucel, auteur de *Mistral*, Les éditions du Feu, 1935.

votre Provence s'est-elle égarée ? La nôtre, celle qui va de Nice à Nîmes, et se développe sur tous ses siècles de splendeur et de misère, celle qui contient la vôtre, cette Provence d'équité est ouverte à tous. Même à ceux qui n'écrivent pas comme nous jugeons bon d'écrire.

Il s'indigne de la dénonciation sournoise, en ces temps de guerre froide, que contient le texte de Mauron

:

Qui veut noyer son chien... On sait quelle est la rage la mieux poursuivie en ce moment. Bien sûr vous n'allez pas jusqu'à la délation qui accueillit, du fait de la critique provençaliste, le numéro des *Cahiers du Sud*, en 1942, sur le Génie d'Oc : on nous désigna au bras séculier sous l'accusation de sémitisme<sup>8</sup> ! Vous êtes infiniment plus délicat et plus subtil. D'abord vous faites parade de votre quasi-similitude de pensée avec moi... Après quoi quelques mots semés ça et là (« marxisme », « mobile politique ») et le tour est joué... Un bien mauvais tour, Charles Mauron ! Il ne vous reste, m'ayant caractérisé politiquement, qu'à jeter dans le même sac mes amis avec moi : « le second mobile effectif est politique. Superficiellement on peut douter de son existence car le parti occitan groupe des hommes de tendances diverses. Mais le livre de M. Lafont jette sur ce fait un jour très précis. » Et voici mes amis manœuvrés par moi, comme moi-même manœuvré par mon inconscient ! Peu vous importe qu'un livre soit publié sous ma seule signature. Même s'ils disent le contraire, ils en sont ! Même s'ils ne le savent pas, ils en sont ! De l'influence mêlée de la psychocritique et de l'orthographe sur la chasse aux sorcières. Et si vous ne voulez pas chercher quelque aide pour votre mistralisme auprès d'un service des Renseignements Généraux, vous avez bien mal choisi votre moment pour vos « révélations ».

Tout en regrettant que l'article de Mauron soit l'occasion d'un triste déballage de linge sale, Lafont exprime la nécessité où il se trouve de répondre à une attaque dont il n'est pas la seule cible :

Certains autres articles récents apportent la preuve d'un plan anti-occitan concerté. [...] Et c'est cela, voyez-vous, qui explique ma réponse [...] trop de choses sont engagées dans cette affaire : ce que vous appelez (de l'art des termes !) le « parti occitan », et que j'appellerai simplement mes amis, et puis cette Provence que vous mettez allègrement de votre côté, que vous faites artificiellement saigner sur la croix de votre colère... Lafont conclut ainsi :

De toute cette encre dépensée peut-être quelque chose de bon naîtra-t-il : que certains Provençaux, pris de curiosité, iront à mon livre, l'approuveront ou le désapprouveront, mais de toute façon ouvriront un débat entre défenseurs d'une même cause que je souhaite depuis des années, et que vous avez vainement sur d'immenses colonnes essayé d'interdire...

La publication se faisant attendre, le premier texte ayant été refusé par Bancal, et sans nouvelle du second, Max Rouquette va essayer de jouer de son influence. Dès le 8-11-54 il avait écrit à Lafont :

Il faut répondre dans *Le Provençal* aux infamies de Mauron, exprimer la tristesse qu'inspire un homme que l'on estimait en arriver en l'absence d'arguments sérieux à l'argument enfantin de la jalousie [...] à l'appel en justice graphique devant les sorbonicoles [...] et à la haine de la Provence. Rappeler que par vocation nous sommes les fédérateurs, ce qui excite la colère

---

<sup>8</sup> Lafont fait allusion à la dénonciation de la revue, par Émile Ripert, dans *L'Action française*.

des séparatistes chauvins, que le Félibrige et Mistral ont bel et bien trahi la mission pan-occitane qu'ils s'étaient tracée dans les origines [...].

Plusieurs lettres de Max Rouquette datées de fin octobre à fin décembre font état de sa colère, dans des termes vigoureux, et élaborent des stratégies de riposte. Dans une lettre du 30-11-54 adressée à Bancal, il fait état de son appartenance à la SFIO (comme Mauron et comme *Le Provençal*), il n'hésite pas à insinuer des accointances de certains amis de Mauron avec Maurras et exige la publication de la réponse de Lafont :

Je ne puis pas croire qu'un journal socialiste pourra ainsi sur une question qui ne concerne pas la doctrine du parti faire œuvre partisane. Car l'article de Charles MAURON n'est d'un bout à l'autre que le cri d'angoisse et de colère d'un partisan. Si la vérité de Robert LAFONT n'était pas acceptée de votre journal, alors je vous demanderais d'accepter la mienne. Car, Président responsable de l'IEO je ne puis sans faillir à ma tâche laisser sans réponse une caricature infâme, et diffamatoire de notre mouvement. Je vous le demanderai en camarade, dans la certitude où je suis que vous ne voudrez pas me voir à mon tour invoquer le droit de réponse.

Ces tentatives seront vaines. Des recherches juridiques menées par ailleurs (par Allier ou Claude Liprandi) sur le droit de réponse ne permettent pas de conclure à l'obligation pour *Le Provençal* de publier une réponse.

## La réception de l'ouvrage chez les occitanistes

Cependant le livre de Lafont est salué de toute part, comme en témoignent des courriers de Pierre Bec, de Nelli<sup>9</sup>, ou d'Espieut.

Dans le cadre de cet article nous retiendrons particulièrement les réactions provençales. Ainsi de Camproux qui écrit le 2-11-54 :

Bravo ! Bravo ! J'admire. Vous nous donnez un livre vivant, un livre exact (pour autant que je puisse en juger – car je reste un profane !) et un livre neuf. J'ai l'impression que votre étude fera du bruit [...]. J'ai la sensation que vous nous donnez là un Mistral dépouillé de tout ce que la légende a pu élaborer sur son compte : vous exécutez le "mythe Mistral", dirait mon collègue Etiemble ! Et vous avez raison... ! Evidemment l'imagerie y perd un peu... Tant pis. Nous vous devons un Mistral plus vrai. [...]

Je souhaite à votre étude tout le succès qu'elle mérite ! Elle l'aura : la signature de Plon est une garantie.

De Camproux, les archives Lafont recèlent aussi un long texte dactylographié (sept pages), non daté, intitulé « Respònsa au mandadís per Carles Mauron de *La Provence visée au cœur* ».

Après les précautions oratoires d'usage, où Camproux exprime son estime pour Mauron et affirme qu'il n'est, quant à lui, le héraut d'aucun parti, il juge le titre<sup>14</sup> *mélodramatique et un tant soit peu ridicule*. Le sous-titre « le partisan » lui paraît relever d'un vocabulaire de *guerre civile*. Il récuse l'appellation *mouvement occitan* comme désignant une entité *qui serait une machine de guerre*. Le mot « occitan », dit Camproux, désigne *une réalité anarchique et multiforme (heureusement ou malheureusement suivant le point de vue)*. Puis Camproux en vient à l'accusation selon laquelle Lafont s'attaquerait à *la primauté de Mistral*. Sans contester la valeur de Mistral, Camproux refuse que *tout, de l'alpha à l'oméga, [soit] enfermé dans l'œuvre* de celui-ci. Il refuse aussi de se prononcer sur la critique qui est faite de la lecture de Mistral par Lafont. Celle-ci lui paraît relever de la liberté du chercheur et *réveille ceux qui avaient tendance à s'endormir*. Camproux souhaite que les études mistraliennes soient ravivées par les recherches nouvelles de Mauron et de Lafont. Au passage, Camproux glisse quelques-uns de ses désaccords (présentés comme secondaires) avec le point de vue de Lafont (rapprochement Mistral / Baudelaire, limites de son étude historique...) de même qu'il lance une petite pique à Mauron :

Je suis fort loin de voir un chef d'œuvre de critique mistralienne (comme certains flatteurs le lui ont dit) dans son essai *Estudi mistralen* qui par contre constitue un excellent exercice de langue et un jeu intellectuel extrêmement intéressant, voire passionnant.

---

<sup>9</sup> Selon Nelli, Berthaud aurait eu des échos des ventes excellentes de l'ouvrage de Lafont, et s'apprêterait à diviser Mauron et Peyre « sur le plan religieux !! Très astucieusement... » Il évoque une possibilité d'article aux *Cahiers du Sud*. <sup>14</sup> *La Provence visée au cœur*.

Camproux refuse l'assimilation de Mauron *Provence = Mistral* qui lui paraît *irrecevable et affreusement terrible*. Puis il revient sur les mobiles prêtés au *parti occitan* dont il doit être, dit-il, puisque il a choisi la graphie de l'IEO bien qu'appartenant depuis l'âge de 18 ans à la Maintenance de Provence. Un de ces mobiles – dont Camproux n'a aucun mal à se gausser – serait la jalousie... L'autre serait politique. Il n'y a pas, selon Camproux, d'uniformité politique du parti occitan dont les membres *appartiennent à toutes les nuances de l'arc-en-ciel politique*. Camproux revient sur le besoin qu'aurait Mauron de voir dans le livre de Lafont, non pas l'oeuvre d'un intellectuel engagé, assumée comme une lecture personnelle, mais *un cheval de bataille* et lui conteste le droit

d'enfermer, par une fausse dialectique, les divers tenants de la langue d'oc, dans une bastille occitane et dans une bastille mistralienne qui n'ont qu'à se bombarder jusqu'à ce que mort s'ensuive. Et que toutes les deux s'écroulent ! Car tel est bien la signification de la création du *Coumitat d'Aparamen Mistralen*. On ne *s'apara* que contre des attaquants : donc pour se battre et se détruire. Folie !

Camproux revient sur l'accusation portée par Mauron :

Or la graphie artificielle que le parti occitan voudrait nous imposer en Provence même n'a nullement la valeur scientifique qu'on feint de lui attribuer.

Toute graphie est un artifice, dit Camproux, *personne ne parle d'imposer*, et cette graphie est seulement *aussi scientifique que possible dans la perspective qui est la sienne*. Quant à la valeur esthétique de la graphie, elle est relative : c'est la langue qui est première, dit-il en prenant l'exemple de Rabelais : *le sel de Rabelais est dans sa langue et dans l'esprit de son oeuvre, non dans sa graphie (qui n'en est d'ailleurs pas une)*. En conclusion, Camproux appelle de ses vœux un *modus vivendi*.

Dans le n° 195 de *Òc* (hiver 1955), paraît une critique de *Mistral ou l'illusion* par le même Camproux, qui commence par une série de réserves, sur des *détails*. Puis Camproux en vient au *principal* : *Lo libre de Lafont es una liberacion*. Lafont arrive, selon lui, après Reboul : *Mistrau es pas que lo mai grand dis escrivans de la respelida*. Lafont a permis de relativiser le rôle de Mistral, de le placer dans un mouvement d'histoire. *La respelida* doit beaucoup à Mistral, elle ne lui doit pas tout :

Mistrau lo pus grand, òc Dieu òc, mai Mistrau lo sol abans, dau temps, après oh ! Dieu, non e non. O aladoncas quitatz d'escruiure, quitatz de luchar ; alongatz-vos, bèus amics, dins lo cros e dormissetz-vos pèr sempre !

Le Marseillais Reboul s'impliqua lui aussi dans la querelle. Dans une lettre du 28-10-54, avec en-tête du *Calen* et épigraphe de Mistral, Reboul invite les deux protagonistes à une sorte de joute à Marseille, sous la présidence du directeur du *Provençal* :

Hé ! bé ! coulègo, leis espoussas leis arno a nouestei pàurei felibricoun<sup>10</sup> ; sabon plus mounte ana prega, tant li chanjas lei sant de plaço.

'm'acò, nouesto afecioun pariero per vous, CARLE MAURON, pèr tu, ROUBERT LAFONT, nous coumando de vous counvida touei dous a un rescouentre dins nouesto Capitalo, Salo dei Counferènci de la Chambrò de Negòci – Palais de la Bourso – un Dijòu, de 17 a 19 ouro, en un parlamenubre-capourié dóu V<sup>en</sup> CICLE UNIVERSITARI DOU CALEN, pèr "l'espandimen de la pensado nouestro".

Bancal accepte le même jour le *match Provence contre Occitanie* : *Mais accepteront-ils tous les deux ?*, questionne-t-il prudemment.

La réponse de Lafont est la suivante :

s'èras pas tu que m'o aguèsses demandat, se Bancal avia pas acceptada la presidéncia, se s'agissia pas de la Causa mai que de ieu, auriau dich non. Es oc !

---

<sup>10</sup> Noter le jeu de mots caustique : *felibrihoun / felibricoun*...

<sup>16</sup> Et par ailleurs un des principaux imprimeurs de l'IEO.



A quauquei condicions pasmens :

1°- Degun m'oblirà pas de tocar la man d'aquau Mauron qu'après aquel affaire lo teni pèr un òme de marrida fe, un gelos, etc...

2°- Mauron, utilisant lo drech de critica, parlarà primier

3°- Lo debat, pèr sa dignitat, serà depersonalizat. Serà un debat sus l'occitanisme...

4° Lo titol serà quicom coma : dialog di doas Provenças, o : Mistralisme, occitanisme e Provença.

Nous n'avons pas l'épilogue de l'affaire... On peut parier cependant, faute de traces ultérieures à ces tentatives, que l'affaire avorta.

## L'élargissement du conflit

Le chercheur Claude Liprandi est très impliqué dans ces débats, puisque dans les années 50, il éditait Aubanel en graphie classique et publiait des études sur celui-ci, présenté – entre autres – comme une victime du Félibrige institutionnel. Dans les nombreux courriers de Liprandi, l'affaire *Mistral ou l'illusion* est souvent évoquée de concert avec ses propres travaux sur Aubanel et la difficulté de les imposer malgré le soutien de l'imprimeur Edouard Aubanel, héritier de Théodore<sup>16</sup>. Le 3-11-54, Liprandi écrit à Aragon, lequel, selon lui, devait déjà être informé par René Lacôte, responsable des *Lettres françaises*<sup>11</sup>. Dès le 30-10-54 Lacôte promettait un article dans *Les Lettres françaises*. Le réseau des éditions communistes, très influent en cette époque d'après-guerre, est naturellement sollicité : Lafont et Camproux y avaient leurs entrées<sup>12</sup>. Le 10-11, Liprandi annonce à Lafont la venue d'Aragon à Villeneuve-Les-Avignon, avec Elsa Triolet et Fernand Léger et lui propose une rencontre. L'affaire est ainsi portée au plan national<sup>13</sup>.

L'année suivante, le 24-03, Jean Todrani invite, au nom de la revue *L'Action poétique*<sup>14</sup>, Robert Lafont à une signature de son livre à la librairie Laffite à Marseille.

Le 7-12-55, Reboul organise également, à Marseille, une conférence-signature de Lafont, intitulée « les Provençaux devant leur langue », réunion présidée par Jean Malrieu et Henri Deluy de *L'Action poétique*, la presse (*Le Méridional*) en rend compte et note la présence de l'UFOLEA, des *Cahiers du Sud* (Jean Tortel)... Reboul note que son invitation aux félibres est restée sans réponse :

M'acò, siéu quasi soulet... à batàia pèr toun urouso vengudo au Calen e à Marsiho. D'abord li felibre, mai vo mens felibrejant, qu'aviéu souna pèr t'apara vo ti sagata, m'an pas respooudu : an crenito. Iéu, noun !!!

René Nelli, de son côté, évoque une possibilité d'article aux *Cahiers du Sud*, dont le directeur, Ballard, est enchanté des chroniques de critique de la littérature occitane, publiées par Lafont dans la revue depuis 1953<sup>15</sup>. L'article serait selon lui probablement confié à Léon-Gabriel Gros. En réalité, c'est Armand Lunel qui présente l'ouvrage dans dans le n° 327 (01-01-55) de la revue marseillaise. Lunel rend compte conjointement

---

<sup>11</sup> *Les Lettres françaises*, publication littéraire créée en France en 1941, pendant l'Occupation, par Jacques Decour et Jean Paulhan, était l'une des nombreuses publications du mouvement de résistance Front National. Cette publication clandestine, qui bénéficia entre autres de la collaboration d'Aragon, fut soutenue financièrement par le PCF après la Libération et acquit le statut d'hebdomadaire littéraire de ce parti.

<sup>12</sup> Charles Camproux y tenait une chronique d'études stylistiques et les publications occitanes y étaient régulièrement présentées, notamment par le critique René Lacôte. Lafont était, dans les années 1950, le secrétaire nîmois des Amis des *Lettres françaises*. Lacôte était un de ses correspondants assidus. Lafont collaborera également à la revue *Europe* dans son numéro de 1959 consacré au centenaire de *Mirèio*. Un peu plus tard, en 1962, l'anthologie d'Andrée-Paule Lafont, préfacée par Aragon, paraîtra aux Editeurs Français Réunis, proches du PCF...

<sup>13</sup> À noter aussi que Albert Maquet, poète wallon, né à Lille, contemporain et ami de Lafont, proposera un compte rendu de son ouvrage à la *Nouvelle revue wallonne*.

<sup>14</sup> Revue ouvertement militante, liée au PCF, fondée en 1950, suite à une grève des dockers marseillais. Y collaborent, à côté de ses fondateurs Jean Malrieu et Gérard Neveu, des auteurs tels qu'Henri Deluy, Jacques Roubaud, Jean-Pierre Balpe.

<sup>15</sup> Cf. Philippe Gardy, « Robert Lafont e l'aventura dei *Cahiers du Sud*, *Lenga e País d'òc* 50-51, CRDP Montpellier, 2011. [En ligne à l'adresse :](#)

de *Mistral ou l'illusion* et de *Mistral, mage de l'occident* de Marcel Decremps et entre d'emblée dans le débat :

*Mistral ou l'illusion*, c'est aussi dans le propos de l'auteur, un Mistral sans illusion, son livre prenant le départ et arrivant au but sur cette ligne, combien hérétique pour les Félibres de stricte observance ! qui fut si magistralement inaugurée, il y aura bientôt un quart de siècle, par le *Mistral ou la République du Soleil*, d'Albert Thibaudet. Le panégyrique et l'hagiographie sont une chose ; l'histoire et la critique littéraire en sont une autre.

Son article est allusif quant à la part d'étude littéraire que contient l'ouvrage de Lafont. C'est à l'analyse par Lafont de la stature de l'écrivain, sa place dans son temps, l'évolution de sa pensée et celle de ses disciples que s'intéresse d'abord Lunel, évoquant les *trois mistralismes* qui, d'après Lafont, se sont succédé : le premier, à la naissance du Félibrige, *le second*, [...] *engendré par le dogmatisme maurrassien* et enfin le troisième

le seul qui nous intéresse parce que d'aujourd'hui et mieux encore de demain, il consisterait à reconduire la pensée mistralienne et ses mythes, pour qu'en jaillissent enfin des thèmes d'inspiration tournés vers l'avenir. M. Lafont ne cache pas qu'il est pour un tel projet, à condition de faire éclater le cadre trop régional, à ses yeux, trop étroit, du Félibrige par la résurrection de la grande Provence des Troubadours. D'accord, mais cela ne dépend ni des vœux que l'on peut former, ni des mouvements auxquels on apporte son adhésion. Rien ne se crée sans le génie. Il faudrait qu'un nouveau Mistral vînt au monde.

Comme on le voit, Lunel reste très prudent dans ses jugements, ainsi que l'indique cette fin de son article et le couplage de la recension du livre de Lafont avec celle du livre de Decremps.

### **Même dans le Félibrige, Lafont trouve des soutiens**

Ces soutiens se situent naturellement à l'ouest et poursuivent la tentative d'isolement du Félibrige provençal. A.J. Boussac écrit à Lafont le 28-11-54 :

Amb la molher, acabam de legir lo darrièr n° de *Marsyas*. Dequant lo bast lor maca l'esquina e quantas asenadas escudeladas per lo Mauron coma per l'Andriu-Peire. E quina publicitat vos fan aquí !

[...]

Vos comptan coma un adversari seriós e me pensi qu'an pas acabat de gemegar. Oisca ! Es que me podètz tornar l'adreïça d'un cert Marcel Bonnet...

Boussac intervient de nouveau, en mars 1955, pour présenter *Mistral ou l'illusion* à la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres d'Albi. Il replace aussi l'affaire, six mois après la publication, dans le contexte de l'état du mistralisme contemporain. Il revient sur l'impossibilité du Félibrige à examiner son passé avec lucidité : en le considérant comme sacré, il s'interroge, au mieux, comme le fait René Jouveau, sur son affaiblissement actuel. Le livre de Lafont est un retour critique sur l'histoire, c'est en cela qu'il est utile, dit Boussac, ajoutant :

Que l'on ne croie pas, comme certains, qu'il ait voulu démolir la réputation et la gloire de Mistral. Il est, au contraire, un de ses admirateurs les plus fervents et cette admiration jaillit à chaque page du livre. Elle prend d'autant plus de valeur qu'elle n'est point béate mais raisonnée.

Pour Boussac, l'originalité de *Mistral ou l'illusion*, c'est de ne pas se borner à des fragments de l'œuvre mistralienne mais d'en suivre le déroulement chronologique tout en replaçant écrits et actions dans leur contexte. Il salue l'écriture, la beauté des titres de l'ouvrage qui *fait honneur à celui qui l'a écrit, courageusement, et à l'éditeur qui l'a publié.*

Le 8 février 55, l'abbé Salvat complimente Lafont sur son livre :

La Provence visée au coeur" ! Tot acò passarà e ton libre demorarà. Ton libre es un mèstre-libre, e ne dirai un jorn çò que ne pensi. I a de causas que pòdi pas aprovar. Mas cal reconeisse qu'es un libre informat de man de mèstre, un libre corajos, un libre clarvesent, un libre de critica seriosa, enfin !!

E te demandi de lo mandar, en 3 exemplaris, a l'academia dels Jòcs Florals en vista del prètz « du Centenaire du Félibrige ». Seriai uros de lo veire coronat.

Le prix sera attribué à Lafont, ex-aequo avec Decremps, ainsi que l'annonce, le 4 mars, une lettre pleine d'humour de Jean Séguy :

A nèit l'Acadèmia dels Jòcs Florals a atribuit lo prètz del Centenari : aviam à causir entre lo vòstre libre e lo de Decremps. Coma se pòden pas comparar e que son l'un e l'autre d'òbras de promièra borra, avèm acabat per copar la pera pel mièi, e aital vos escai lo prètz ex-aequo, acò vòl dire la mitat de 10 000 frs, de qué se crompar un cambajon, ambé la glòria e mos compliments per dessus lo mercat. Som ieu que farai lo rapòrt e podètz èstre solide que parlarai del vòstre trabalh magnific si que non coma s'òc merita – que ne som pas capable – mai ambe tot mon còr, mon admiracion e mon amistat.

Ainsi le Félibrige, côté ouest, essaye-t-il de ressouder les deux camps par un geste symbolique : attribuer un prix ex-aequo, celui du Centenaire, qui plus est, à un tenant de l'orthodoxie mistralienne, et à un hérétique occitaniste. C'était déjà, nous l'avons vu, la posture de Lunel dans *Les Cahiers du Sud*.

### **Que retenir de « l'affaire » soixante ans après ?**

D'abord que la lecture des documents conservés au CIRDOC, dont nous n'exploitons ici qu'une petite partie, éveille d'étranges échos par rapport à l'actualité immédiate. Les polémiques actuelles venues d'une petite partie du camp mistralien sont loin d'avoir la hauteur de vue intellectuelle des textes des années 50, mais les arguments utilisés vont dans le même sens : volonté farouche d'isoler la Provence et l'héritage mistralien du reste de l'espace d'oc et assimilation du travail occitaniste à une volonté impérialiste de s'appropriier l'héritage et la langue qui le porte, avec la conviction que celle-ci en sera dès lors défigurée : en atteste l'inclusion systématique de la question graphique dans le champ littéraire.

Côté occitan, on ne peut pas dire qu'il n'y ait pas, dans les années 50, une volonté d'installation en Provence d'une nouvelle vision de la renaissance culturelle : cette volonté apparaît nettement dans les échanges de courriers. Si les tentatives de conciliation existent, si la volonté de travail commun est manifestée, force est de constater qu'il s'agit de situations très rares.

Les faits montrent<sup>16</sup> que l'après-guerre installera durablement cette concurrence, avec des moments de bataille rangée et des moments de tentatives de conciliation, tentatives qui ne rallieront jamais, quoi qu'il en soit, l'ensemble des représentants des deux camps.

La réception de *Mistral ou l'illusion* marque un des sommets de la division dont l'ampleur singulière vient du fait que « l'affaire », impliqua des acteurs extérieurs aux deux camps puisque le “camp occitaniste”

---

<sup>16</sup> Voir notamment Philippe Martel, « Les « poueto provencau de vuei », sur l'autre rive », in Philippe Gardy et Marie-Jeanne Verny, éd. : *Max Rouquette et le renouveau de la poésie occitane : la poésie d'oc dans le concert des écritures poétiques européennes, 1930-1960*. PULM, collection « Etudes occitanes », 2010.

réussit à se concilier le soutien des *Lettres françaises*, de René Lacôte à Aragon, de même que que, à Marseille, des responsables *d'Action Poétique* mais aussi de la prestigieuse revue *Les Cahiers du Sud*.